

LES 15 ET 22 MARS 2026, VOTEZ ÉCOCITOYEN



**Pierre-Antoine
VERSINI**

**Soline
D'ABOVILLE**

PROGRAMME MUNICIPAL

Mandature 2026-2032

Chères Bacottes, chers Bacots,

Ces dernières années, notre ville a dû faire face à des bouleversements majeurs :

crise sanitaire, crise énergétique, canicules, inondations, dépérissement de la forêt. En parallèle, le profil sociologique des Bacots

évolue fortement : précarité accrue chez certains seniors, progression des foyers monoparentaux et difficultés croissantes à l'installation des jeunes. L'émergence de mouvements de contestation a montré l'engagement très fort de la population bacotte pour la préservation de son cadre de vie d'exception et son désir d'être mieux intégrée au processus décisionnel.



La municipalité sortante n'a pas su prendre la mesure de ces différents enjeux. Les décisions verticales et opaques ont ainsi conduit à détériorer le vivre-ensemble. Le paroxysme a été atteint lors de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Malgré les contestations citoyennes, la majorité a voté seule un texte incomplet, bancal et régressif sur de nombreux points.

Cette absence de co-construction a mis à mal nos finances et notre environnement. Le projet de crèche était souhaité, mais choisir - unilatéralement - le bois de la Source comme lieu d'implantation était un non-sens écologique. Face à la mobilisation citoyenne, le projet a été abandonné, sans que soit prévue d'alternative. Comme pour le projet sportif, de l'argent public a été dépensé en vain pour des études préliminaires abandonnées. Cette mauvaise gestion, couplée à des dépassements systématiques de budget, a contribué à une hausse brutale de la taxe foncière.

Parce que le dérèglement climatique, la biodiversité et le vivre-ensemble ne sont pas facultatifs mais incontournables, **notre engagement est clair : porter les valeurs de solidarité, de transparence, d'écologie et de sobriété financière en instaurant une démocratie citoyenne réelle.** Nous souhaitons remettre les habitants au cœur des décisions et promouvoir une culture fondée sur l'écoute, la tolérance, la bienveillance et la richesse des différences.

Nous avons ainsi constitué une **liste écocitoyenne, résolument progressiste,** composée d'actuels élus municipaux et de nombreuses personnalités impliquées dans le tissu associatif local.

Le programme présenté ici résulte d'un large travail de concertation avec les habitants, nourri par des analyses approfondies et par l'étude d'initiatives mises en œuvre dans d'autres territoires. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Rejoignez-nous et votez écocitoyen pour enfin **retrouver une ville vivante et apaisée.**

Pierre-Antoine VERSINI et Soline d'ABOVILLE,
pour tous les membres de la liste écocitoyenne.



15 PRIORITÉS POUR LA MANDATURE 2026-2032

CO-CONSTRUIRE ET MIEUX CONCEVOIR LES PROJETS POUR DES DÉPENSES EFFICACES

-  Stabiliser la **fiscalité** et le taux d'endettement actuels.
-  Prioriser les premiers investissements dans la **rénovation énergétique** des passoires thermiques publiques pour réaliser des économies significatives.
-  Élaborer avec les Bacots les **projets d'investissement** dans les futures infrastructures en tenant compte de la situation financière de la commune (ex : gymnase, crèche, etc).

AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

-  Aménager une **maison des associations** en réhabilitant un lieu avec un espace ouvert pour les jeunes et des bureaux pour les associations.
-  Créer des **conseils de quartier** dans les 3 quartiers historiques, composés des habitants, commerçants, associations et élus, et les doter d'un budget.
-  Préserver la **biodiversité et l'eau** par l'inventaire, la restauration et la protection des zones humides, rus, espaces forestiers, habitats naturels et arbres remarquables.

STIMULER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

-  Réaménager les **places de la ville** pour en faire des lieux conviviaux, intergénérationnels et attractifs pour nos commerces : repenser le stationnement, végétaliser, installer des jeux, des assises, des points d'eau, etc.

-  Fluidifier et apaiser les accès aux différents centres-villes en répartissant mieux les **flux automobile, piéton et cycliste** sur les axes principaux.
-  Améliorer les conditions de travail des assistantes maternelles et créer une **crèche**, pour favoriser l'emploi local et une reprise sereine du travail des parents.

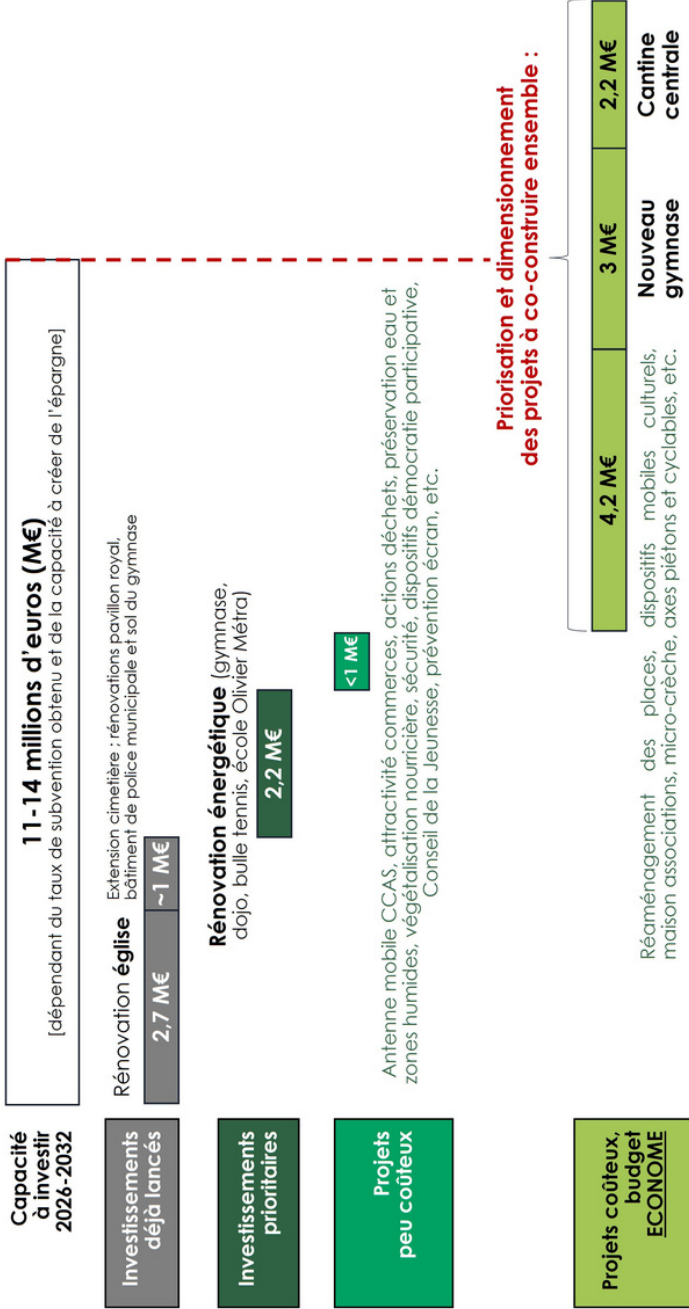
PROTÉGER LES PLUS FRAGILES DE MANIÈRE SOLIDAIRE

-  Apaiser les abords des écoles en aménageant un « **quartier des enfants** » du collège au stade Langenargen.
-  Déployer une **antenne mobile du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** "convivialité, solidarité, santé", alternant sur les différentes places de la ville en semaine.
-  Transformer des logements existants (en location ou vacants), en **logements sociaux** pour aider les ménages qui en ont le plus besoin.

VIVRE EN BONNE SANTÉ À BOIS-LE-ROI

-  Aménager une **cuisine centrale** en régie directe pour offrir des repas bio et locaux à nos enfants, au personnel municipal, pompiers et seniors, sans évolution de tarif.
-  Porter un plan d'action à l'échelle de l'agglomération contre les polluants émergents, pour améliorer la **qualité de l'eau potable**, en mobilisant la trésorerie déjà disponible.
-  Co-construire un projet de **nouveau gymnase**, sobre énergétiquement et financièrement, pour rendre accessible la pratique sportive à tout Bacot.

PLAN D'INVESTISSEMENT 2026-2032



SOMMAIRE

DÉMOCRATIE LOCALE	8
BIODIVERSITÉ & ADAPTATION CLIMATIQUE	10
ÉCONOMIE CIRCULAIRE & DÉCHETS	12
MOBILITÉS	14
ENERGIE & BÂTIMENTS	16
ACTION SOCIALE	18
LOGEMENTS SOCIAUX	20
PRÉSERVER NOTRE EAU	22
ALIMENTATION Saine	23
JEUNESSE	24
CULTURE & ASSOCIATIF	26
SPORTS	28
PATRIMOINE & URBANISME	30
DYNAMISME ÉCONOMIQUE	31
SÉCURITÉ	32
FINANCES	33

DÉMOCRATIE LOCALE

PLUi contesté, projet de crèche et projet sportif pharaonique finalement abandonnés : ces prises de décisions unilatérales, maquillées par des consultations citoyennes de façade, ont généré de vives tensions au sein de notre ville.



Pour rendre notre vie communale plus démocratique et apaisée, pour passer du « face à face » au « faire ensemble », **nous promovons une démocratie locale plus saine et plus ouverte** en multipliant les canaux d'écoute et de co-construction entre élus, agents de la ville et citoyens.

INSTALLER UNE CULTURE DU RESPECT DÉMOCRATIQUE ET DE LA TRANSPARENCE

- **Démocratiser les pratiques du Conseil Municipal** : interdire les votes bloqués, qui obligent à voter les projets sans discussion sur leurs volets, établir un fonctionnement réellement démocratique des commissions et groupes de travail, et permettre les questions des Bacottes et Bacots en fin de Conseil.
- **Rendre transparente la vie des élus** en publiant régulièrement leurs agendas, indemnités et dépenses.
- **Soumettre à l'avis des Bacottes et Bacots l'action des élus au sein de l'intercommunalité** et systématiser leur compte-rendu lors des Conseils Municipaux.
- **Promouvoir la souveraineté numérique** : privilégier les outils français hébergés en France et les logiciels libres.

METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- **Créer des conseils de quartier pour les 3 quartiers historiques de Bois-le-Roi**, constitués d'habitants, associations et commerçants, et dotés d'un budget municipal pour réaliser des projets.
- **Permettre l'expression citoyenne** en créant des assemblées de co-décision pour tous les projets structurants ou à fort investissement (crèche, gymnase, etc.) et en facilitant les pétitions.
- **Proposer de l'information et des formations à la vie citoyenne** aux agents, élus et citoyens sur le fonctionnement démocratique de la commune.
- **Créer un véritable Conseil Municipal de la Jeunesse, élargi aux 7 - 17 ans**, et les doter d'un budget dédié pour mener à terme leurs projets.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Renforcer la légitimité de l'action publique
-  Apaiser le climat politique et social
-  Améliorer qualité et pertinence des projets

Sondage IFOP-Fréquence Commune de janvier 2026

75% des français(es) estiment que le fonctionnement actuel de la démocratie locale n'est pas satisfaisant

BIODIVERSITÉ & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vague de chaleur de juin 2025 a mis en évidence la forte vulnérabilité de la commune : nos trois écoles figuraient parmi les 3 % d'établissements français contraints de fermer. Vagues de chaleur, risques d'inondation, événements extrêmes, érosion de la biodiversité sont amenés à s'intensifier.



Bois le Roi devient de plus en plus vulnérable en s'artificialisant plus vite que les communes voisines : +1 hectare / an entre 2011 et 2020. **Il y a donc urgence à protéger durablement notre territoire et ses habitants**, en préservant la nature, l'accès à une eau de qualité et en adaptant nos infrastructures.

SE PROTÉGER DES VAGUES DE CHALEUR, DES AFFAISSEMENTS ET DES INONDATIONS

- **Renforcer la résilience face aux canicules** des établissements accueillants les publics fragiles et les agents publics.
- **Aménager des îlots de fraîcheur et prévenir le ruissellement des eaux pluviales** grâce à la désimperméabilisation d'espaces publics artificialisés, à l'inverse du choix opéré pour le parking de l'église.
- **Favoriser le patrimoine hydrologique** pour promouvoir l'infiltration des eaux, prévenir les inondations et limiter les affaissements.

PRÉSERVER LE VIVANT

- **Végétaliser les espaces publics** avec des espèces locales et nourricières pour nous protéger des aléas climatiques.
- **Rapprocher les enfants de la nature** (ex : ouverture des écoles sur les bois attenants, permettre le péricolaire en forêt, potager dans la cour).
- **Préserver la biodiversité et l'eau, avec l'aide des associations, d'écologues et de naturalistes** : inventaire, restauration et protection des zones humides, rus, espaces forestiers, habitats naturels et arbres remarquables.

LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- En cas de nouvelle construction, **privilégier les espaces déjà artificialisés** en construisant des bâtiments compacts où les usages sont mutualisés.
- Augmenter les **taxes d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires**, pour en réduire le nombre.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Protéger les habitants du dérèglement climatique face aux canicules, aux inondations et aux événements extrêmes
-  Assurer la continuité du service public
-  Garantir un cadre de vie sain et attractif, grâce à la préservation de la nature

ÉCONOMIE CIRCULAIRE & DÉCHETS

La majorité actuelle a, certes, déployé quelques actions positives comme les ateliers de réparation mais **aucune stratégie ambitieuse et cohérente n'a été mise en place**. Toujours autant de passages de camions-poubelles et de poubelles pleines.



À chaque Noël, des sapins décorent la ville. Le problème ? Leur fausse neige blanche en plastique tombe à cause de la pluie et du vent, et finit dans la nature. Le sol rouge et bleu du nouveau terrain de basket extérieur au stade Langenargen est pratique, mais en plastique. À peine 2 ans après son installation, la structure se fissure et des macro-plastiques se retrouvent en pleine nature.

RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS POUR AVOIR MOINS DE CAMIONS DANS LES RUES

- **Promouvoir la facturation au poids des poubelles** au niveau de l'agglomération.
- **Mener un ensemble d'actions de sensibilisation autour du zéro déchet.**
- **Généraliser le compostage individuel et collectif** des déchets alimentaires.
- **Broyer localement les déchets verts** pour valorisation dans les espaces verts communaux, les jardins potagers et les jardins des particuliers.

MONTREZ L'EXEMPLE À L'ÉCHELLE DE LA MAIRIE

- **Systématiser le zéro plastique à usage unique** dans les bâtiments et les événements publics.
- **Éviter progressivement tout usage d'objets plastiques extérieurs** générant des microplastiques dans la nature.
- **Trier et valoriser 100% des déchets municipaux.**

MUTUALISER ET RÉPARER PLUTÔT QUE SOUS-UTILISER ET JETER

- **Aménager un espace de réparation** qui pourrait accueillir des artisans, des *repair-café*s et des ateliers d'associations liées à l'économie circulaire.
- **Mettre en place un système de casiers connectés** permettant d'emprunter facilement des objets du quotidien (ex : système « Les Biens en Commun »).

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Promouvoir le pouvoir d'achat par le recours au partage et à la réparation
-  Réduire la dépense publique liée à la gestion des déchets

“Perceuse non partagée n'est perceuse qu'à moitié”

Une perceuse n'est utilisée en moyenne que 12 minutes dans sa durée de vie

MOBILITÉS

L'actuelle majorité a promu le stationnement sur la voirie pour réduire la vitesse de circulation. Cela a créé des situations dangereuses : faute de trottoir, les piétons se retrouvent au milieu de la chaussée ; les cyclistes, eux, sont peu visibles derrière les véhicules garés. Par ailleurs, la fluidité du trafic routier s'en trouve amoindrie.



Notre objectif est d'équilibrer les flux entre les différents modes de déplacement en tenant compte des besoins de chacun : piétons, cyclistes, automobilistes et poids lourds.

PROMOUVOIR LES MOBILITÉS ACTIVES

- **Apaiser les abords des écoles en aménageant un "quartier des enfants"** du collège au stade Langenargen.
- **Développer quelques axes sécurisés et continus** pour permettre à tout piéton ou cycliste de rejoindre sereinement les points d'intérêt de Bois-le-Roi, en particulier les enfants et les personnes à mobilité réduite.
- **Généraliser le programme "Savoir Rouler à Vélo" en école primaire** pour apprendre aux enfants à rouler en sécurité en conditions réelles.
- **Sensibiliser à l'importance de l'éclairage à vélo**, notamment en hiver et auprès des collégiens : conseiller, diagnostiquer et distribuer du matériel.

ACCROITRE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

- **Favoriser les jonctions inter-communales** par transports en commun et/ou par vélo.
- **Faire pression auprès de Mobilités Ile-de-France** pour avoir plus de trains en soirée et le week-end.
- **Revoir les arrêts de bus** avec les habitants.

DÉVELOPPER L'AUTO-PARTAGE

- **Rendre les véhicules municipaux empruntables par les habitants** lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ex : le week-end).
- **Mettre en relation les habitants** pour partager plus facilement leurs véhicules.
- **Installer panneaux d'autostop et aires de covoiturage** pour automatiser l'entraide sur les trajets du quotidien.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Une meilleure santé en facilitant la marche et le vélo
-  Plus de sécurité en séparant les itinéraires de marche, vélo et voiture
-  Accroître le pouvoir d'achat en favorisant les mobilités douces et l'autopartage

Selon Stein Van Oosteren, "Pourquoi pas le vélo"

Aux Pays-Bas, 3 jeunes sur 4
vont seuls à vélo à l'école

ÉNERGIE & BÂTIMENTS

La crise énergétique liée à la guerre en Ukraine a mis au grand jour la vulnérabilité énergétique de la commune. Les dépenses liées à la consommation d'énergie sont passées de moins de 300k€ avant 2021 à environ 450k€ les années suivantes. Pire, la médiathèque inaugurée en 2025, est chauffée au gaz fossile.



Il y a donc urgence à anticiper plutôt que subir. Cela implique d'être exemplaires, en agissant en priorité sur le patrimoine municipal, et solidaires, en déployant des actions de mutualisation ainsi que de partage des compétences.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS

- **Généraliser une politique de sobriété énergétique** (ex : baisser la température de consigne, éteindre le chauffage des pièces inoccupées).
- **Prioriser la rénovation des passoires thermiques publiques** (ex : isolation des infrastructures sportives et de l'école Olivier Métra).

AMÉLIORER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

- **Accompagner le développement des projets citoyens de production d'énergie solaire** et générer des retombées financières locales et partagées entre tous.
- **Fédérer les initiatives individuelles pour accélérer la transition** (ex : conseils sur les opérations de rénovation énergétique, mutualisation de l'acquisition et du stockage de matériel, achat de l'électricité en groupe pour faire baisser les prix).

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Agir en responsabilité budgétaire en investissant aujourd'hui pour limiter les dépenses demain
-  Construire la solidarité locale par la mutualisation des moyens, le partage des compétences et en fédérant les initiatives
-  Une écologie positive et partagée, mieux comprise et appropriée par les habitants

Selon la base de données des DPE de l'ADEME

Environ 30% des logements à Bois-le-Roi
sont des passoires thermiques

ACTION SOCIALE

Bois-le-Roi est une commune très étendue. **L'absence de lieux dédiés aux rencontres**, les trottoirs inconfortables et discontinus et le manque de convivialité des places de la ville **isolent les personnes ayant besoin d'aide, de soin et de lien**.



Les jeunes n'ont pas d'endroit où se retrouver, les nouveaux parents n'ayant pas de mode de garde collectif se retrouvent isolés, les personnes âgées, qui ont du mal à parcourir de grandes distances, sont en difficulté pour créer des liens, faire leurs courses ou aller chez le médecin.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- **Réaménager les places de la ville** pour en faire des lieux conviviaux, intergénérationnels et attractifs pour nos commerces : repenser le stationnement, végétaliser, installer des jeux, des assises, des points d'eau, etc.
- **Déployer une antenne mobile du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** "convivialité, solidarité, santé", alternant sur les différentes places de la ville. Quelques exemples : accueil café, accompagnement administratif et numérique, aide à la recherche de médecins, présence régulière d'infirmiers et psychologues.
- **Ouvrir la mairie aux citoyens par la mise à disposition gratuite de locaux pour les activités des associations** en lien avec la défense des victimes de tout types de violences, la location des salles pour des événements familiaux et les obsèques civiles.

PRENDRE SOIN DE NOS CONCITOYENS

- **Ouvrir une consultation auprès des personnes en situation de précarité** pour connaître leurs besoins et réallouer / augmenter les aides en fonction des résultats.
- **Aménager un espace Protection Maternelle et Infantile dans la maison de santé (ou à la mairie) et augmenter l'offre de médecins ayant des créneaux libres** pour les nouveaux patients avec l'aide de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) qui oeuvre pour l'accès au soin dans le sud 77.
- **Améliorer la gestion humaine des services communaux** afin de préserver le bien-être et l'engagement des agents municipaux (ex : favoriser le télétravail et les horaires adaptés, prévention burn-out, etc).

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Systématiser la convivialité et la solidarité, notamment intergénérationnelle et au sein des quartiers
-  Protéger les Bacots des situations de fragilités sociale et/ou sanitaire

Selon l'INSEE, en 2021 :

Plus de 100 foyers bacots sont en situation de pauvreté

LOGEMENTS SOCIAUX

Le déficit en logements sociaux de la commune est significatif : 1% en 2020 alors que la loi en demande 25%. Malgré tout, **la majorité actuelle s'est résignée, faute de mieux, à payer une amende de 135k€ par an** en ne respectant pas la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).



Au contraire, nous demandons depuis plusieurs années, une politique ambitieuse et réaliste de logements sociaux qui, au-delà de respecter la loi, permettra de négocier avec l'agglomération, la suppression des 24 secteurs de mixité sociale, hypocrites, inutiles et décidés dans le dos des propriétaires.

ORIENTER LES PROPRIÉTAIRES VERS DES LOCATIONS À LOYERS MAÎTRISÉS

- **Les accompagner dans le dispositif Loc'avantage** permettant des réductions fiscales.
- **Les mettre en lien avec un inter-médiateur locatif** pour simplifier les locations, augmenter encore les aides financières et prévenir les risques locatifs grâce à des garanties spécifiques.

Le saviez-vous ?

70% des foyers français sont éligibles aux logements sociaux

TRANSFORMER LE BÂTI EXISTANT EN LOGEMENTS SOCIAUX

- **Préempter, une fois par an, un logement adapté à des habitations solidaires** (sur la centaine de logements vendus annuellement).
- **Subventionner des logements à taille humaine et à haute valeur environnementale** en investissant les montants de l'amende SRU et des taxes d'habitation sur les résidences secondaires.

ACCOMPAGNER LA SORTIE DE VACANCE DES BÂTIMENTS INUTILISÉS

- **Proposer une aide juridique et un accompagnement pour remettre en service les logements vacants** à des fins de rénovation et de location solidaire.
- **Transformer les bâtiments inutilisés** pour les mettre à disposition de ménages ou femmes seules en grandes difficultés, accompagnés notamment d'une gestion locative et d'un suivi social renforcé.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Développer la solidarité en aidant les ménages qui en ont besoin
-  Répondre à la loi SRU en optimisant le bâti existant permet de préserver notre cadre de vie
-  Limiter l'artificialisation des sols, délétère pour la biodiversité et aggravant les impacts du dérèglement climatique

PRÉSERVER NOTRE EAU

Les risques de pollution ne cessent de croître, notamment avec la découverte régulière de nouveaux polluants. **L'alerte au perchlorate survenue l'an dernier** a malheureusement rappelé à quel point l'eau est un bien commun essentiel.



- **S'engager à une communication en temps réel entre Veolia, l'Agence Régionale de Santé et les citoyens** concernant les résultats des prélèvements sur tous les types de pollutions et leurs risques sanitaires.
- **Porter un plan d'action contre le perchlorate et les pesticides** auprès de Veolia et au sein de l'agglomération, dont le service d'assainissement dispose d'une trésorerie de 16 M€ non utilisée.
- **Prévenir les pollutions** en agissant auprès de l'agglomération pour protéger les aires d'alimentation et de captage, les zones humides qui filtrent naturellement l'eau, et accompagner l'évolution des pratiques agricoles.
- **Économiser la ressource en aidant à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie** dans les bâtiments publics et chez les particuliers.
- **Proposer une tarification progressive en fonction du nombre de personnes par foyer via l'agglomération** pour assurer l'accès à l'eau pour tous, tout en limitant le gaspillage.

ALIMENTATION SAIN

Enfants et adultes sont **de plus en plus exposés à des produits ultra-transformés, aux pesticides et aux sucres cachés**. La malnutrition qui en découle est l'un des principaux enjeux sanitaires du siècle : il y a désormais plus de personnes en surpoids pathologique sur Terre que de personnes qui meurent de faim.



- **Aménager une cuisine centrale en régie directe** pour offrir des repas bio, locaux, équilibrés et savoureux à nos enfants, au personnel municipal, aux pompiers et aux seniors, sans augmenter le coût pour les familles.
- **Impliquer les restaurants de la commune dans une démarche de progrès “Mon Restau Responsable”**
- **Distribuer gratuitement des paniers de fruits et légumes bio et locaux aux femmes enceintes** afin de lutter contre l'exposition précoce aux pesticides et ses conséquences néfastes sur la santé des nourrissons.
- **Améliorer la lutte contre le gaspillage alimentaire** et récupérer les repas non servis au profit d'associations et d'organismes sociaux.
- **Planter une petite ferme agroécologique** pour améliorer l'autonomie alimentaire locale ainsi qu'à des fins pédagogiques, en complément des initiatives existantes.

JEUNESSE

Globalement, les enfants sont les grands oubliés des consultations publiques qui visent à construire des solutions dont ils sont les premiers bénéficiaires.



Les adolescents n'ont pas de lieux où se retrouver et subissent de plein fouet les conséquences de l'individualisation numérique. Concernant la petite enfance, les parents rencontrent de grandes difficultés à trouver localement des solutions de garde.

AMÉLIORER LA PLACE DES ENFANTS DANS LA VIE COLLECTIVE

- **Organiser des votations pour tous les 7-17 ans** sur les sujets à leur hauteur pour les initier à la vie démocratique.
- **S'engager dans le programme UNICEF « ville amie des enfants »** et bénéficier de l'accompagnement du réseau de villes déjà engagées.
- **Créer une journée civique communale** qui permette aux enfants de faire l'expérience concrète de la fraternité, de l'engagement et du bien commun (ex : s'engager en tant que pompier, jardinier ou bénévole dans une association).

PROTÉGER NOS ENFANTS

- **Déployer un programme de prévention écran.**
- **Mettre en place un programme de prévention de la violence** et de communication sur les droits des enfants.

MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS EN BAS-ÂGE

- **Améliorer les conditions d'exercice des assistantes maternelles** par la mise à disposition de salles pour qu'elles exercent ensemble si elles le souhaitent, un accès régulier à un psychologue et aux repas de la cuisine centrale.
- **Planter une micro-crèche intergénérationnelle de type "Tom & Josette"** accueillant jusqu'à 12 enfants, en accord avec l'Ehpad.
- **Aménager une crèche municipale** mettant l'enfant au cœur du projet, tout en impliquant les parents et en favorisant la mixité sociale.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Redonner une place aux jeunes au sein de notre vie collective et municipale
-  Favoriser leur émancipation, leurs accès aux savoirs, aux droits et à la démocratie
-  Une plus grande tranquillité pour les parents, grâce à un accueil de la petite enfance de plus grande capacité

La jeunesse compte !

20% des Bacots ont moins de 15 ans,
dont environ 600 enfants entre 3 et 11 ans

CULTURE & ASSOCIATIF

Le tissu associatif est extrêmement riche à Bois-le-Roi. Ces associations sont autant de vecteurs de sociabilité, de formation et d'accès à la culture, au sport et aux loisirs.



Toutefois, **la population augmente et ces associations rencontrent un problème récurrent de moyens et d'espaces dédiés à leurs activités** : taille, équipement, stockage, etc. Elles ne disposent pas de lieu de rencontre favorisant les échanges inter-associations. Les accès sont parfois difficiles et non adaptés aux personnes à mobilité réduite.

FACILITER LA COOPÉRATION CITOYENNE ET LA MUTUALISATION DES MOYENS

- **Réaliser un diagnostic des usages et des besoins de chaque association** afin d'optimiser les ressources actuelles et de favoriser la mutualisation (ex : planning prévisionnel de réservation des salles, partage de matériel)
- **Développer une plateforme participative d'appel à projets** pour rendre visibles et stimuler les projets des associations (ex : la Fabrique Citoyenne de Rennes).
- **Créer un club des bénévoles** pour permettre à chacun, par simple inscription, de s'engager ponctuellement ou régulièrement sur divers projets en groupe (ex : s'entraider sur un chantier, entretenir des monuments, accompagner des enfants à l'école).

- **Revaloriser les subventions** qui, malgré l'inflation, n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2023 à la suite de leur baisse.

DÉPLOYER DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR STIMULER LA RICHESSE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- **Aménager une maison des associations en réhabilitant un lieu** qui permette de créer un pôle gravitationnel avec par exemple, un espace pour les jeunes et des bureaux pour les associations.
- **Mettre à disposition des dispositifs mobiles déployables** (ex : containers reconditionnés, chapiteaux, yourtes) pour soutenir un programme de rendez-vous culturels (ex : théâtre, cinéma, concerts).

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE



Des liens citoyens renforcés, pour une ville plus apaisée



Plus de solidarité pour s'épanouir dans le vivre-ensemble

A Bois-le-Roi, on s'engage !

Plus de 65 associations sont enregistrées dans notre ville. Soit 1 association pour 100 habitants.

SPORTS

Les infrastructures sportives actuelles vieillissent et sont de véritables passoires thermiques. Leurs capacités ne sont également plus suffisantes pour accueillir toujours plus d'adhérents. Certaines personnes ne peuvent donc pas pratiquer la discipline qu'elles souhaitent.



Pourtant, **au-delà des enjeux éducatifs, ludiques, sociaux et de bien-être, encourager la pratique sportive de chacun est un enjeu majeur de santé** pour diminuer la sédentarité à tout âge.

RÉHABILITER ET OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

- **Rénover thermiquement les espaces actuels** (bulle tennis, gymnase et dojo).
- **Diversifier les usages des équipements et mixer leurs fonctions.**
- **"Sportiviser" la ville à travers des espaces non dédiés à un usage strictement sportif** comme l'espace public urbain ou les cours des établissements secondaires, qui le demandent fortement.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU GYMNASSE SOBRE ÉNERGÉTIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT

- **D'une taille assez grande pour la pratique des sports collectifs de ballon.**
- **À la place des deux anciens terrains de tennis du stade Langenargen** car centrale et proche des écoles, ce qui permettrait de regrouper les différentes activités sportives et de faciliter la dépose des enfants aux différentes activités.
- **En privilégiant un gymnase "tempéré",** de structure plus légère, d'isolation thermique adaptée et de chauffage modéré, ce qui permettrait d'économiser 2 millions d'euros par rapport à un gymnase classique équivalent.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Promouvoir la santé par le sport
-  Créer du lien entre les habitants
-  Promouvoir les valeurs positives que la pratique sportive inculque

Bois-le-Roi, ville sportive !

Plus de 2 000 Bacots et Bacottes sont membres d'associations sportives, soit près d'un habitant sur 3 !

PATRIMOINE & URBANISME

Le patrimoine de notre commune doit être réinvesti par ses habitants. Nous voulons en faire des lieux de vie, de rencontre et de partage, ouverts à toutes et tous.



- **L'église Saint-Pierre où les travaux indispensables seront réalisés.** Notre plan d'investissement pour la future mandature a été construit en tenant compte de cet impératif (2,7 M€). Une fois réaménagée, l'église pourrait être ouverte plus largement afin d'encourager les habitants à la découvrir.
- **Le projet d'extension du cimetière doit être plus sobre (coût actuellement envisagé de 570k€).** Il a été voté lors du conseil municipal du 3 février 2026 dans la précipitation, sans attendre les résultats de l'enquête publique et promet une désimperméabilisation superflue d'une parcelle déjà naturelle. Envisageons un projet plus mesuré, capable d'intégrer un nouveau chemin vers les écoles.
- **L'espace naturel du "Bois de la Source"** situé face à la gare, que nous souhaitons ouvrir ponctuellement au public pour sensibiliser à la biodiversité.
- **Demander la reclassification des zones d'équipement et de certaines parcelles de centre village** dont l'emprise au sol a été augmenté dans le PLUi.
- **Veiller à ce que les projets prévus sur l'île de loisirs et l'île Saint-Pierre ne portent pas atteinte au caractère patrimonial de notre commune.**

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Bois-le-roi affiche une réelle dynamique économique, mais **certains commerces ou entreprises peinent à se maintenir**, notamment en raison d'un manque de vitalité de nos différents centre-villes.



RENDRE ATTRACTIF ET FACILITER L'ACCÈS AUX COMMERCE ET SERVICES LOCAUX

- **Réaménager les places de la République - Cité et de la Gare** pour améliorer l'accessibilité et la fréquentation des commerces locaux.
- **Rendre gratuite l'occupation temporaire des trottoirs par les commerces locaux.**
- **Généraliser un service de portage des courses**, notamment pour les personnes âgées et à mobilité réduite, via l'antenne CCAS mobile par exemple.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

- **Distribuer des chèques subventionnés pour les achats locaux**, comme cela est fait à Fontainebleau.
- **Permettre aux employés de vivre à proximité de leur travail en développant les logements sociaux** et en améliorant la desserte en transports en commun.
- **Mettre en place un comité de pilotage** entre la mairie et les professionnels pour définir une stratégie commune.

SÉCURITÉ

À Bois-le-Roi, il existe un ressenti d'insécurité, à propos du trajet entre la gare et l'Île de loisirs, alimenté par les flux saisonniers, et des cambriolages.

Protéger les biens matériels est essentiel mais n'est pas suffisant. Au-delà d'objectiver ce ressenti, **co-construire les solutions pour apaiser les espaces publics est l'option la plus efficace.**

- **Diagnostiquer ensemble** et identifier les causes du sentiment d'insécurité lors de conseils de quartier, produire des données observables et suivre leur évolution.
- **Renforcer la formation** des policiers municipaux et des médiateurs à la gestion des conflits, à l'écoute active, au dialogue avec les habitants.
- **Agir en concertation** pour gérer les pics de fréquentation de l'Île de Loisirs : s'appuyer sur l'antenne mobile CCAS pour renforcer la médiation entre la police, l'île de loisirs et les quartiers ; proposer un service de navette de capacité suffisante et cadencé sur les horaires de trains.
- **Sécuriser les biens** : subventionner des kits anti-intrusion (serrures, alarmes) pour les ménages modestes et les locaux associatifs, proposer des campagnes de prévention et de diagnostic informant les Bacots des mesures à prendre pour protéger leur habitation.
- **Sécuriser les personnes** : prévention des addictions lors d'évènements festifs de la commune, prévention sécurité routière.

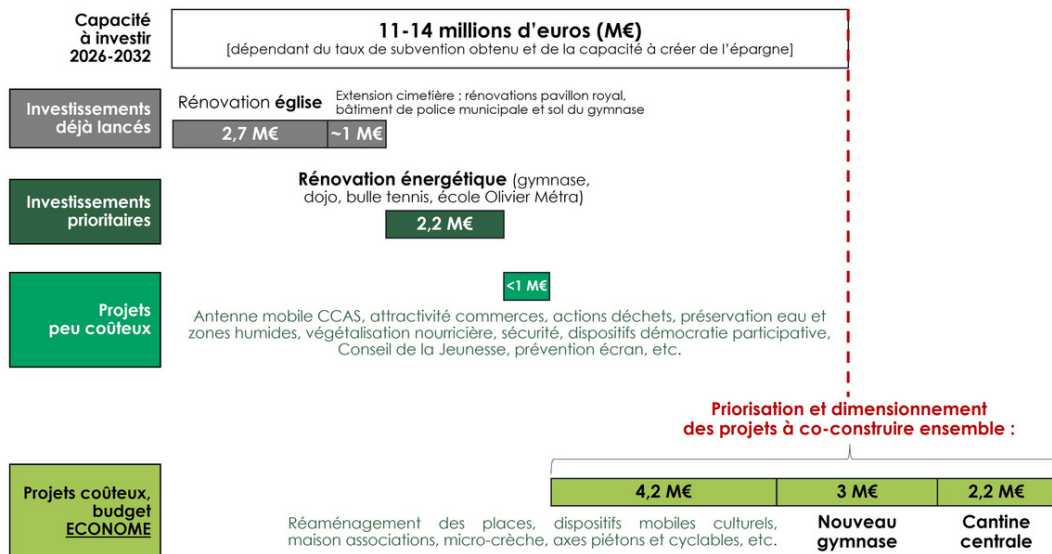
FINANCES

Il vaut mieux investir dans des projets d'intérêt collectif (ex : médiathèque, maison de santé) plutôt que thésauriser comme les précédentes mandatures l'ont fait. Néanmoins, il n'y a **pas eu de planification et de priorisation sérieuses** :

- Le projet sportif de taille pharaonique était irréaliste et a donc été annulé malgré 90k€ engagés en frais d'architecte (comme la crèche avant lui).
- Le coût de l'externalisation de certaines missions réalisables par les agents municipaux a été multiplié par 2 pendant la mandature.

Le prix de cette improvisation s'est retrouvé dans la **hausse brutale de la taxe foncière, +20% en un an.**

PLAN D'INVESTISSEMENT 2026-2032

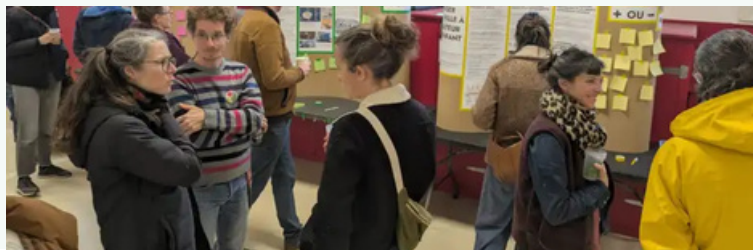
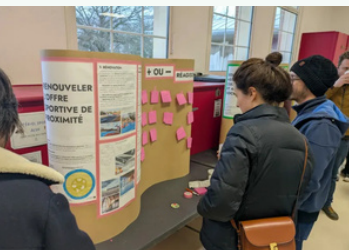
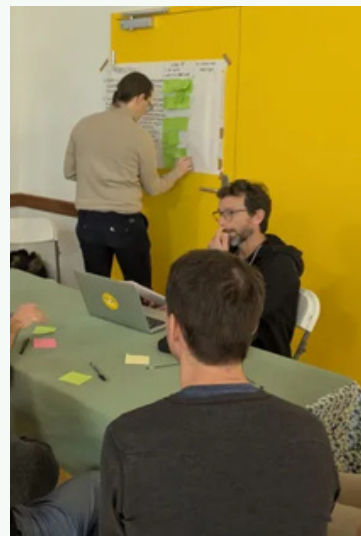
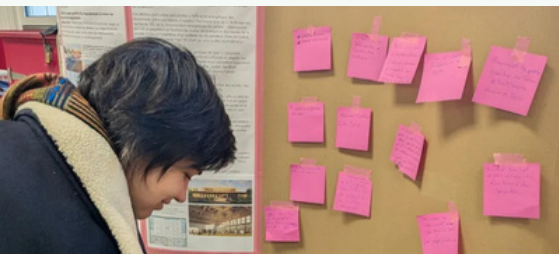


CO-CONSTRUIRE ET MIEUX CONCEVOIR LES PROJETS POUR DES DÉPENSES EFFICACES

- **Stabiliser la fiscalité et le taux d'endettement actuels** de la ville pour préserver des capacités d'investissement raisonnables.
- **Prioriser les premiers investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics** les moins performants pour réaliser des économies significatives.
- **Associer les Bacots aux choix des nouvelles infrastructures prioritaires** (ex : gymnase, cantine centrale, maison des associations).
- **Proposer des projets sobres, dimensionnés au plus juste des besoins** via leur co-construction avec les citoyens, pour être efficace dans la dépense publique.

LES BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE

-  Pas de hausse de la fiscalité
-  Une gestion sobre et robuste des finances publiques
-  Préserver un minimum de capacité à investir pour couvrir des besoins prioritaires





LISTE **ECOCitoyenne** BOIS LE ROI 2026

La liste écocitoyenne, ce sont des Bacottes et Bacots impliqués dans le tissu associatif local, des élus municipaux, des habitants installés de longue date comme des nouveaux arrivants, tous **animés par une profonde volonté de transformer la politique de notre commune.**

Actifs depuis plus de 20 ans dans la vie municipale en tant qu'élus d'opposition et membres d'associations, nous portons **une vision de long terme du territoire de notre commune, du vivre-ensemble et de notre cadre de vie partagé.**

Notre objectif est clair : porter les valeurs de **respect, solidarité, écologie, transparence et sobriété** pour faire advenir une démocratie citoyenne véritable et sortir de la culture de l'affrontement politique, que notre petite ville ne mérite pas.

Les 15 et 22 mars 2026,
VOTEZ ÉCOCITOYEN !

Imprimé sur papier recyclé

Imprimeur : Espace Graphic
3, rue de Montchavant 77250 Ecuelles

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

 [ecocitoyenne.blr](https://www.instagram.com/ecocitoyenne.blr)

 [ecocitoyenne.blr](https://www.facebook.com/ecocitoyenne.blr)

 [@EcocitoyenneBLR](https://www.youtube.com/@EcocitoyenneBLR)

 ecocitoyenne-blr.org

